

# Mémoire de la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal <sup>[1]</sup>

Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance

**Author:** Directrice régionale de santé publique (DRSP) de Montréal

**Source:** Le Devoir

**Format:** Report

**Publication Date:** 17 Jun 2021

## AVAILABILITY

Access online [FR] <sup>[2]</sup>

Excerpt from recommendations

### **Privilégier l'accès aux centres de la petite enfance (CPE) aux enfants de familles à faible revenu et ceux ayant des défis développementaux**

1) Développer de nouvelles places en CPE en ciblant prioritairement les quartiers les plus défavorisés matériellement ET/OU qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement selon l'EQDEM

2) Inscrire dans la politique d'accueil des CPE, l'obligation d'accueillir en priorité les enfants de familles à faible revenu du quartier, avec la fratrie et les enfants des membres du personnel et exiger le dépôt de cette politique lors de la demande de permis et au renouvellement

### **Soutenir les ententes qui formalisent le travail conjoint entre les services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) et les CIUSSS dans l'accompagnement des enfants ayant des défis développementaux et la réduction des inégalités sociales de santé**

3) Rehausser le financement du MSSS pour le déploiement du programme montréalais Interventions éducatives précoces (IÉP) et évaluer la possibilité de le déployer dans l'ensemble du Québec

4) Conclure une entente de complémentarité de services conjointe MF-MSSS qui permettra de faire un état de situation concernant les protocoles d'entente CIUSSS - SGÉE, et d'ajuster l'offre à la demande

5) Produire un nouveau guide d'encadrement des protocoles d'entente entre les CIUSSS et les SGÉE 6) Mettre en œuvre un fichier national conjoint MF-MSSS de données de surveillance afin de suivre en continu l'actualisation des places protocoles

### **Diminuer les barrières structurelles au développement des CPE**

7) Engager les villes et les arrondissements à intégrer le développement de CPE en amont dans la planification du développement urbain en exerçant leurs pleins pouvoirs en vertu de l'article 134 de la Loi sur les services de garde éducatifs

8) Ajuster les plans de financement des infrastructures à la réalité du marché immobilier montréalais pour tenir compte des iniquités entre les régions dans la capacité de développer des CPE

**Related link:** Les milieux défavorisés ont besoin de plus de places en CPE <sup>[3]</sup>

**Region:** Quebec <sup>[4]</sup>

**Tags:** child care policy <sup>[5]</sup>

consultation <sup>[6]</sup>

**Source URL (modified on 23 Jun 2021):** <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/06/m%C3%A9moire-de-la-direction-r%C3%A9gionale-de-sant%C3%A9-publique-drsp-de>

## Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/06/m%C3%A9moire-de-la-direction-r%C3%A9gionale-de-sant%C3%A9-publique-drsp-de> [2] <https://www.ledevoir.com/documents/pdf/20210617-Memoire-ServicesGarde-SPMontreal.pdf> [3] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/06/les-milieux-d%C3%A9favoris%C3%A9s-ont-besoin-de-plus-de-places-en-cpe> [4] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/child-care-policy> [6] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9115>